

DÉCISION DU CONSEIL**du 21 septembre 2009****portant nomination d'un membre belge du Comité économique et social européen**

(2009/732/CE, Euratom)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

DÉCIDE:

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 259,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 167,

vu la décision 2006/651/CE, Euratom ⁽¹⁾,

vu la proposition présentée par le gouvernement belge,

vu l'avis de la Commission,

considérant qu'un siège de membre du Comité économique et social européen est devenu vacant à la suite de la démission de M. Josly PIETTE,

Article premier

M. Claude ROLIN, secrétaire général de la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique (CSC) — Groupe des salariés (Groupe II), est nommé membre du Comité économique et social européen pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 20 septembre 2010.

Article 2

La présente décision prend effet le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 21 septembre 2009.

*Par le Conseil**Le président*

T. BILLSTRÖM

⁽¹⁾ JO L 269 du 28.9.2006, p. 13.